



## **Fratel – 17<sup>ième</sup> séminaire – 2 juillet 2020**

**Quels périmètres et quelles méthodes d'estimation des coûts  
pour mettre en œuvre les remèdes tarifaires ?**

---

**TRABELSI Jamel-**  
Directeur Central des  
affaires économiques à  
l'INTT (Tunisie)



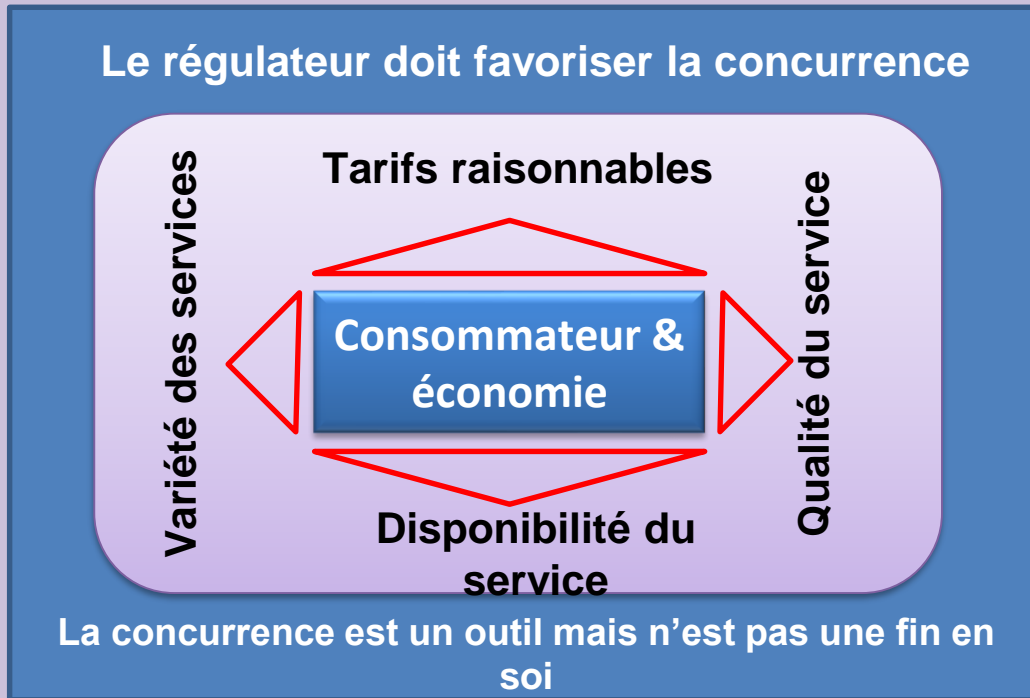
- I. La régulation des télécommunications et la nécessité du contrôle des tarifs**
- II. Les principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)**
- III. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts**
  1. Comptabilité règlementaire: un important levier pour le régulateur
  2. Obligations comptables et objectifs de régulation
  3. Principes de comptabilisation des coûts
  4. Choix réglementaires de comptabilisation des coûts
  5. Allocation des coûts et des revenus

# 1. La régulation des télécommunications et la nécessité du contrôle des tarifs



Le régulateur s'appuie sur plusieurs leviers: il doit agir en fonction de principes clairs

Le régulateur doit favoriser la concurrence



La concurrence est un outil mais n'est pas une fin en soi

Principes de transparence, de non discrimination, ...

Exemples

Interconnexion

dégroupage

Calcul des coûts

Portabilité

résultats

Concurrence saine et loyale

# 1. La régulation des télécommunications et la nécessité du contrôle des tarifs



Qui régule ?

Le rôle des différents régulateurs :

- le ministère,
- l'autorité de régulation des télécoms,**
- l'autorité de la concurrence

Qui est soumis à régulation ?

- La notion d'opérateur dominant / opérateur puissant (market power)
- Les tarifs dans la régulation de la concurrence...

Quelle méthode?

- Fixation discrétionnaire
- Taux de rendement (Rate of return ou ROR)
- Price cap ou plafonnement des prix
- Homologation tarifaire
- L'utilisation du benchmark
- Ramsey/ECPR
- Orientation vers les coûts**

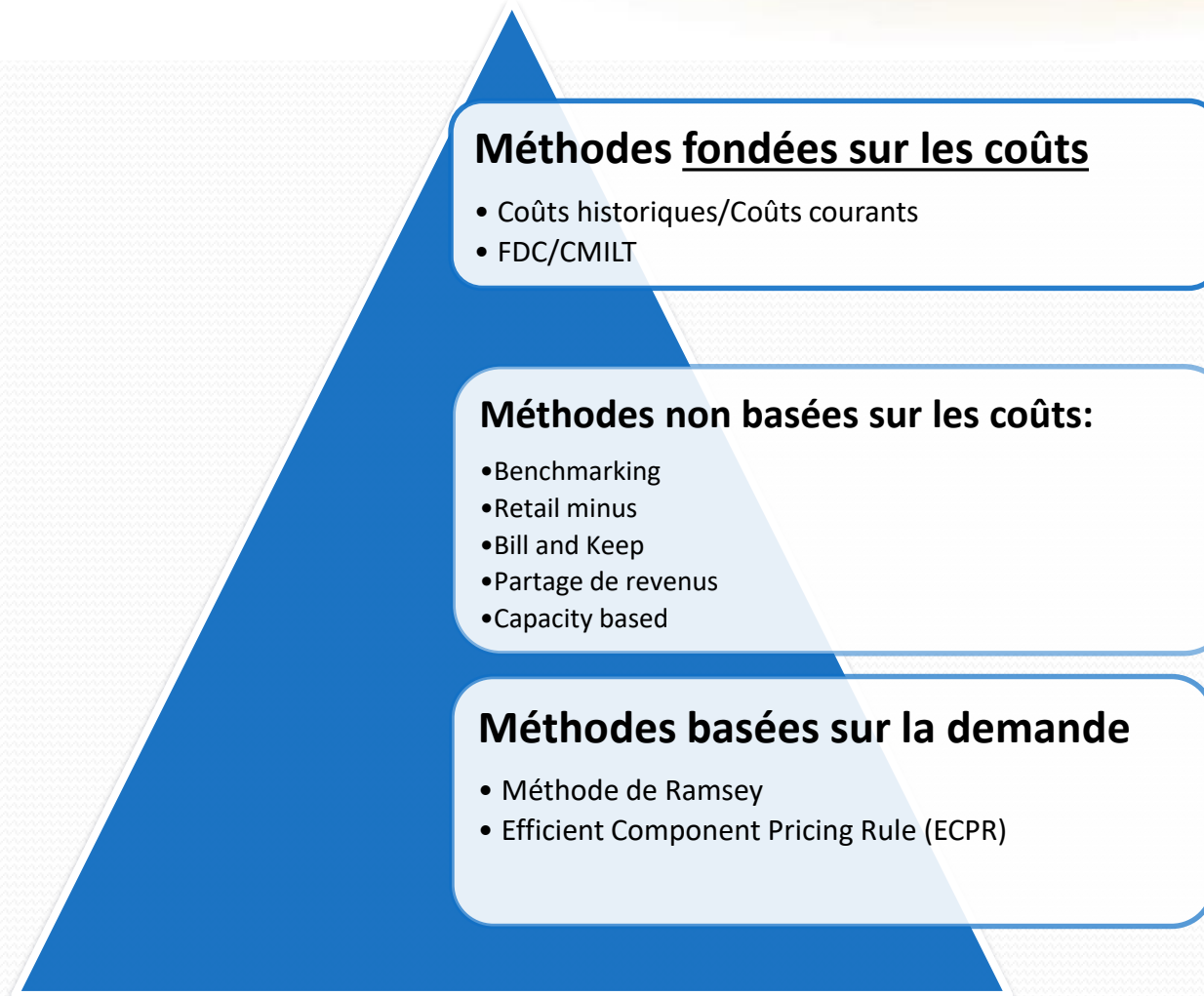


# 1. La régulation des télécommunications et la nécessité du contrôle des tarifs



- ❑ Face aux opérateurs, le régulateur fait face à deux types d'asymétrie d'information :
  - ✓ Une asymétrie portant sur les caractéristiques de l'opérateur : Quel est le niveau réel des coûts supportés par l'opérateur dans l'exercice de son activité.
  - ✓ Une asymétrie portant sur le niveau d'effort que l'opérateur mets en œuvre : Cette asymétrie renvoie à la notion d'opérateur efficace : Comment être sûr que l'opérateur adopte la solution la plus efficace pour atteindre un objectif donné. Dans ce cas, la théorie parle de « risque moral »
- ❑ Face à ces deux problèmes d'asymétrie d'information, le régulateur va mettre en œuvre un ensemble de mesures pour tenter de lever autant que possible les asymétries :
  - ✓ Acquérir une meilleure connaissance sur les coûts en imposant la tenue de comptabilité analytique, la mise en place de séparation comptable, la publication d'offre de références, ....
  - ✓ Imposer aux opérateurs des plafonds de prix (price cap) correspondant à ce que la théorie économique repère comme des contrats à prix fixes et incitant l'opérateur à faire l'effort maximum pour augmenter sa marge.

## 2. Principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)



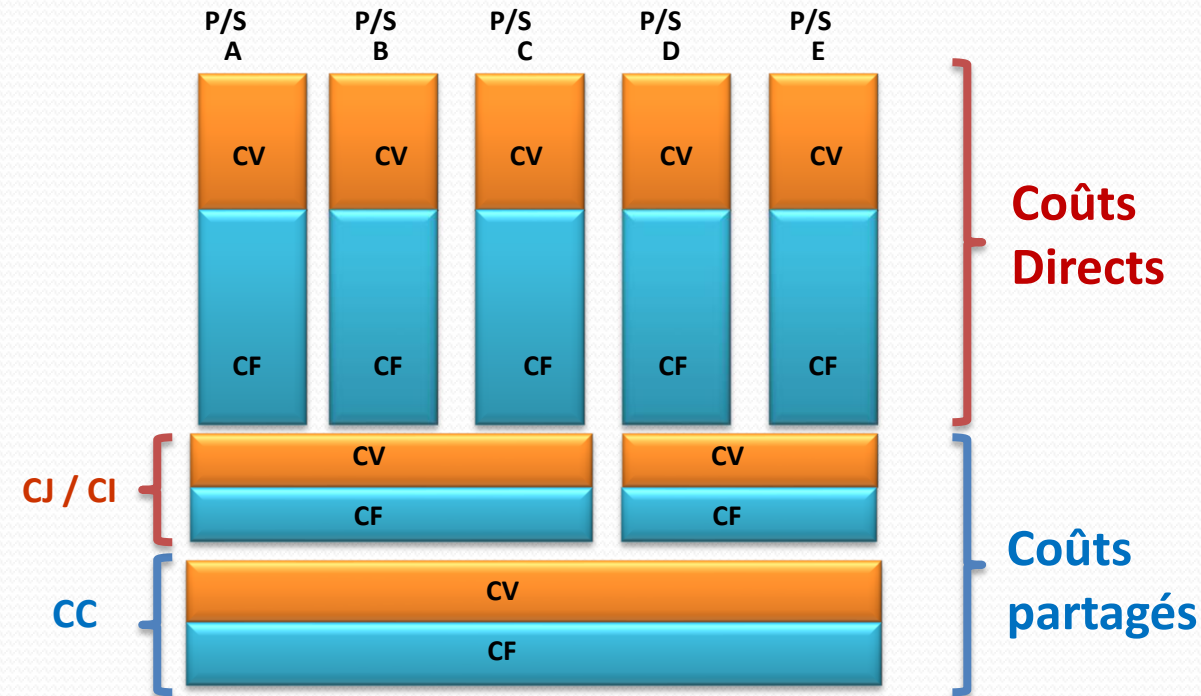
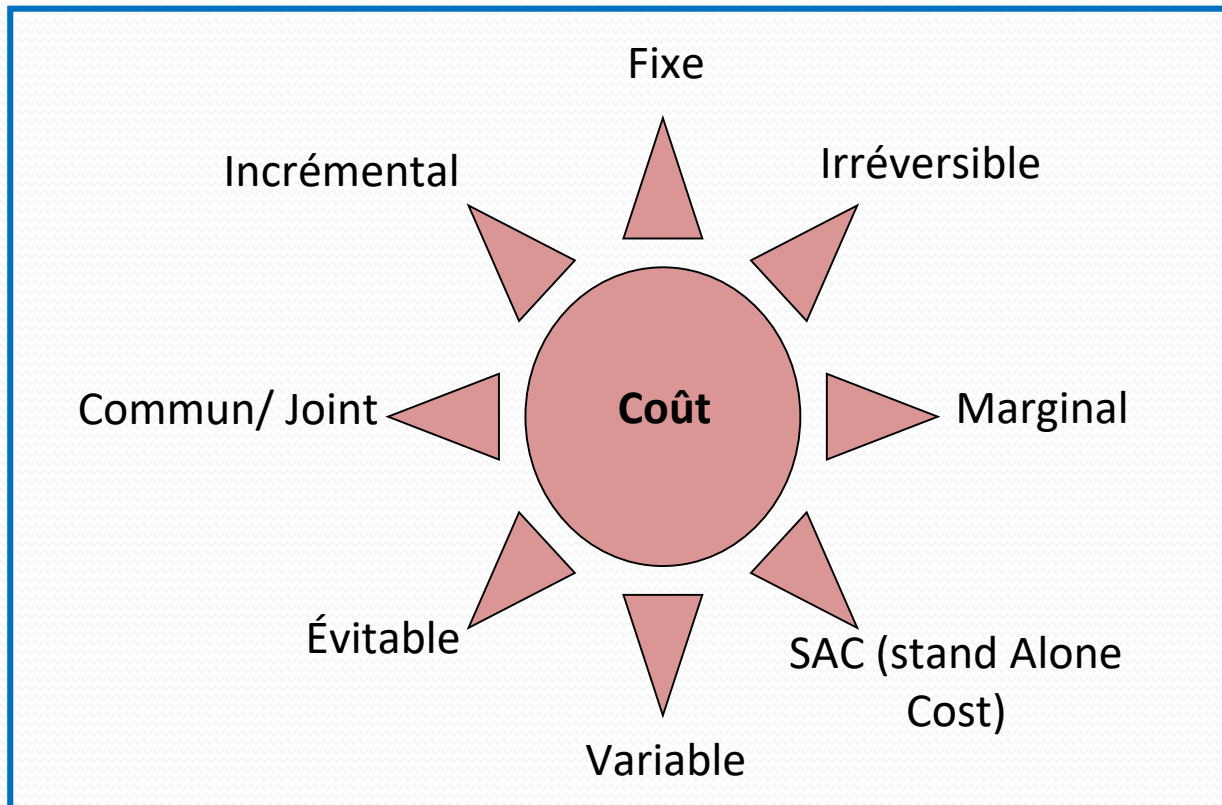
Selon  
l'utilisation par  
les régulateurs et  
la pertinence des  
méthodes

## 2. Principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)



### Typologie des coûts

Il y a un nombre important de définitions de coûts utilisés en économie/comptabilité. Quand on parle de coût, il est primordiale de s'assurer que ces termes sont utilisés correctement.

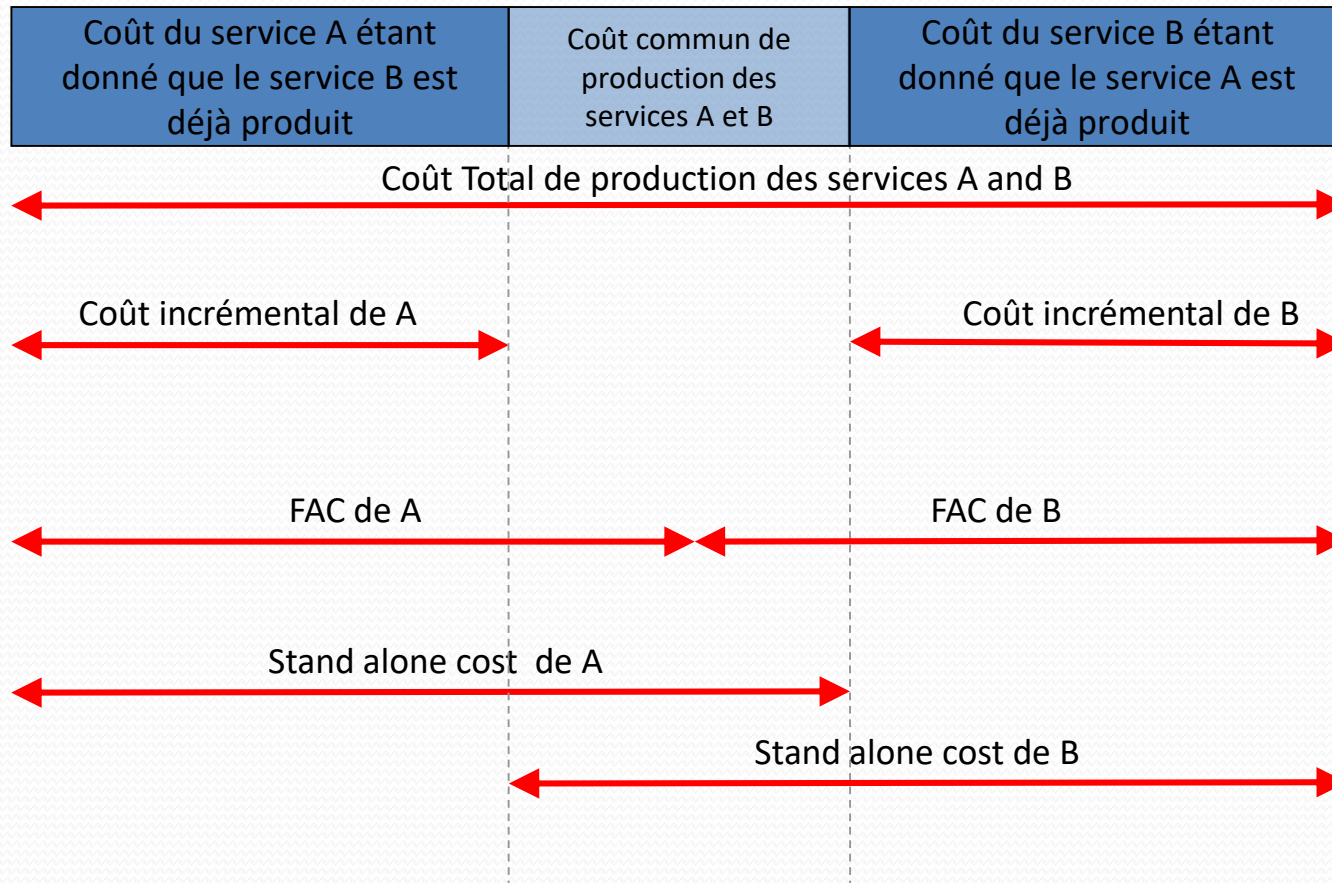


- CV : coûts variables
- CF : coûts fixes
- CJ : coûts joints
- CI : coûts indirects
- CC : Coûts communs

## 2. Principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)



### Relations entre les coûts, les méthodes de calcul des coûts et les imputations





## 2. Principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)



### Principaux choix méthodologiques pour le calcul des coûts

Bases d'évaluation des coûts (méthode de valorisation des coûts)	Méthode d'allocation des coûts
1 Coûts historiques	1 Méthode des coûts complètement distribués (FDC)
2 Coûts courants	2 CMILT (LRIC)

## 2. Principales méthodes de régulation tarifaire (marché de gros)



### Méthodes de valorisation des coûts

Base de coûts	Coûts historiques	Coûts courants
Référentiel	<ul style="list-style-type: none"><li>• A partir des données de la comptabilité : Coût constaté du bien au moment où il entre en comptabilité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ce que cela « coûte » aujourd'hui</li><li>• Technologie la plus efficace disponible aujourd'hui : actif équivalent moderne</li></ul>
Méthode d'amortissement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Amortissements linéaires</li><li>• Formule : Amortissement + VNC moyenne * taux du WACC</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financial Capital Maintenance (FCM) or</li><li>• Operating capital maintenance (OCM)</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Durée de vie comptable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Durée de vie économiques</li><li>• Variation annuelle des prix</li></ul>
Taux	<ul style="list-style-type: none"><li>• WACC</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• WACC</li></ul>

### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



**Comptabilité réglementaire : outil de calcul des coûts de toutes les prestations de gros et de détail**

Obligation réglementaire

Nécessité de fixer certains choix (valorisation des actifs,...)

Principes de comptabilisation des coûts (système de comptabilisation et principes d'allocation des coûts)

**Modèles technico-économiques: autres outils de calcul des tarifs des prestations de gros (interconnexion et dégroupage)**

Modèle CMILT Top-down (opérateur)

Modèle CMILT Bottom-up (régulateur)

Réconciliation entre Bottom-up et Top-down

Réconciliation des résultats des deux méthodes

### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



La comptabilité réglementaire: un important levier pour le régulateur

**Audit des états de synthèse dégagés par la comptabilité analytique**

**Format des états de restitution (états de synthèse) à produire par l'opérateur**

**Coût du capital à utiliser au niveau de la comptabilisation des coûts**

**Désignation d'un cabinet d'audit indépendant**

### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



#### 3.1 Les obligations comptables et les objectifs de régulation

- Le régulateur impose des obligations comptables aux opérateurs pour obtenir des informations comptables détaillées indispensables à l'exercice de ses missions, à savoir:

L'établissement d'un cadre réglementaire prévisible et stable pour favoriser l'investissement et l'innovation

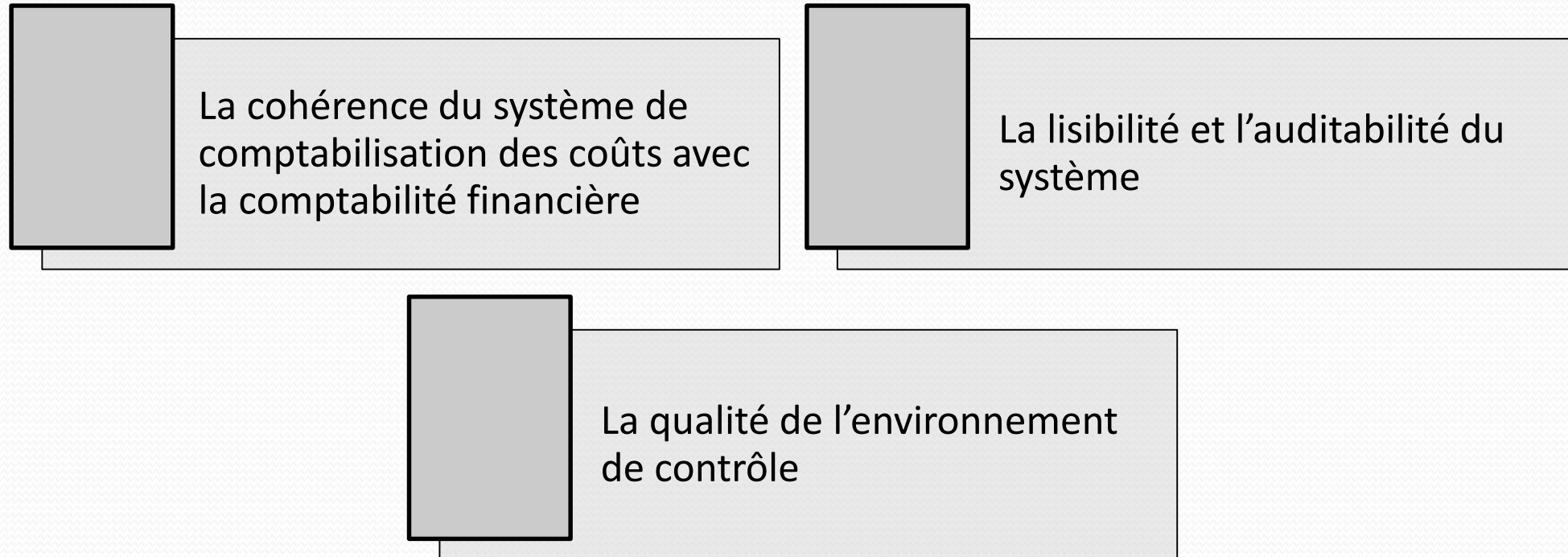
La promotion d'une concurrence saine et loyale et la prévention des comportements anticoncurrentiels

L'accompagnement et/ou la mise en place des politiques publiques pour le secteur des télécommunications

La protection du consommateur: l'assurance que le consommateur a accès à des produits et services de qualité et ce à des tarifs raisonnables



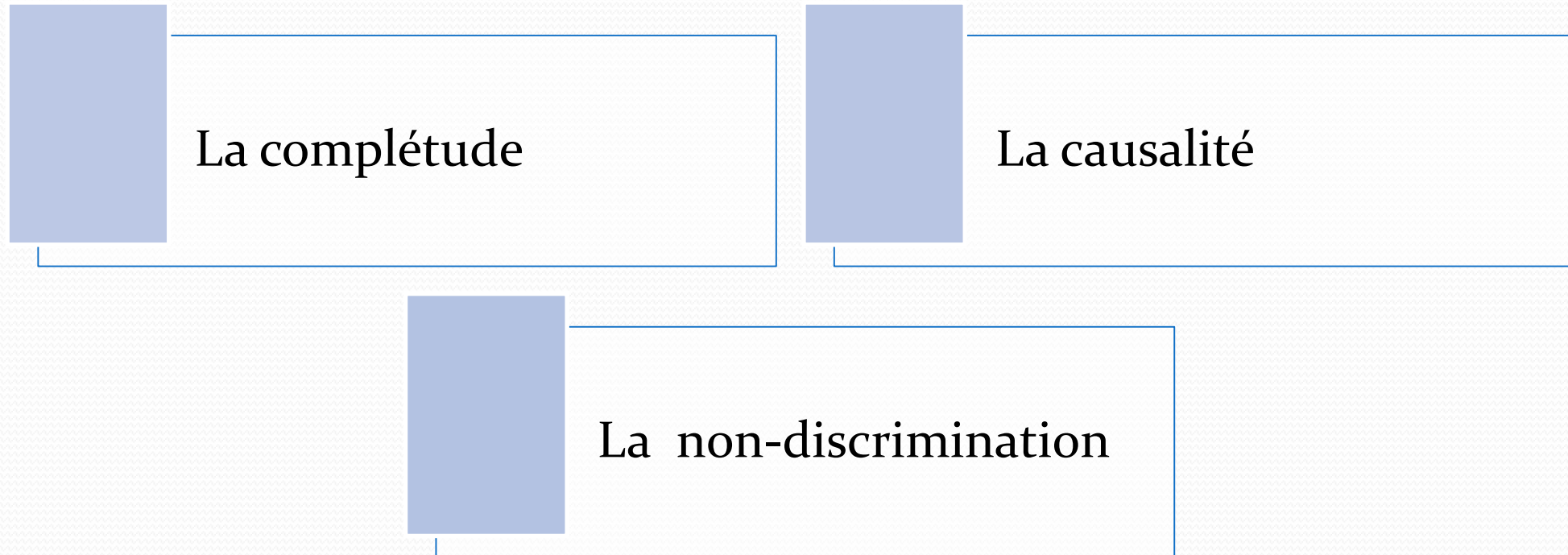
#### 3.2 Les principes de comptabilisation des coûts



### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



#### 3.3 Les principes d'allocation des coûts dans la comptabilité réglementaire

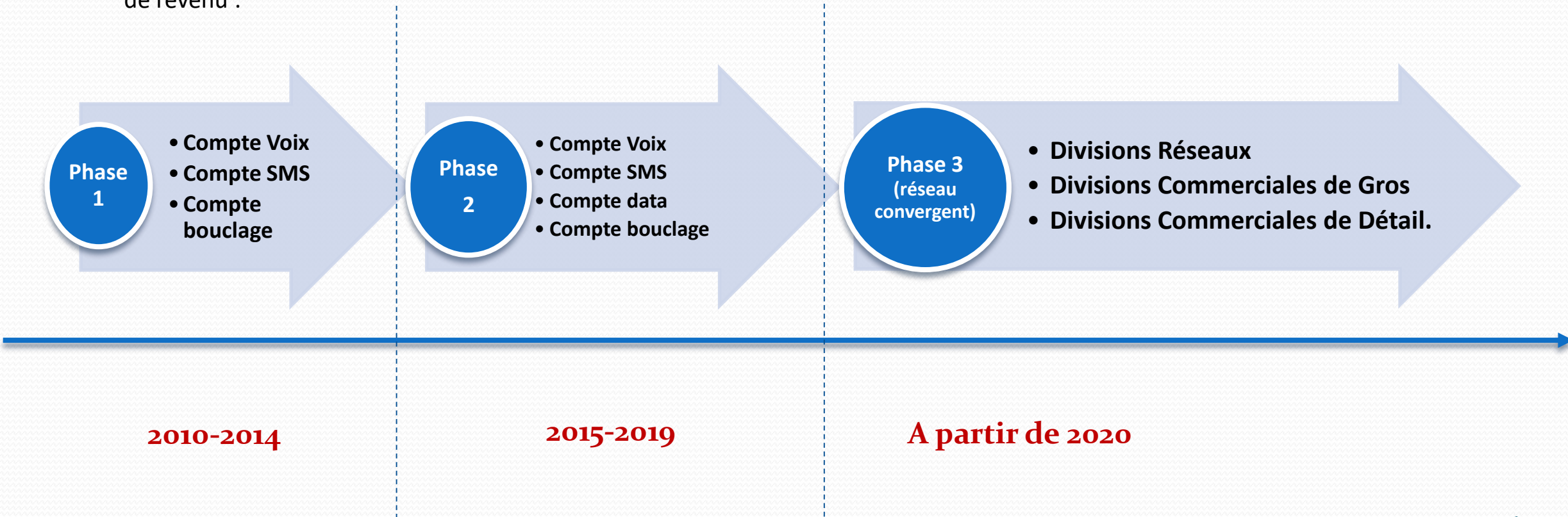


### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



#### 3.4 La séparation comptable (individualisation des comptes)

- L'Instance a imposé aux opérateurs de réseaux **mobiles** la restitution, sous la forme de comptes individualisés, des éléments de coûts et de revenu :





### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



#### 3.5 Choix réglementaires de comptabilisation des coûts

- Les différents natures et postes de coûts sont présentés comme suit:

		Nature des coûts		
		Capex		Opex
		Dotation aux amortissements	Coût de capital	
Postes de coûts	Coûts de productions			
	Coûts commerciaux			
	Coûts communs			



#### 3.6 Référentiel comptable

Passage de la comptabilité financière de l'opérateur global à la comptabilité dédiée pour chaque activité (notamment l'activité du réseau mobile).

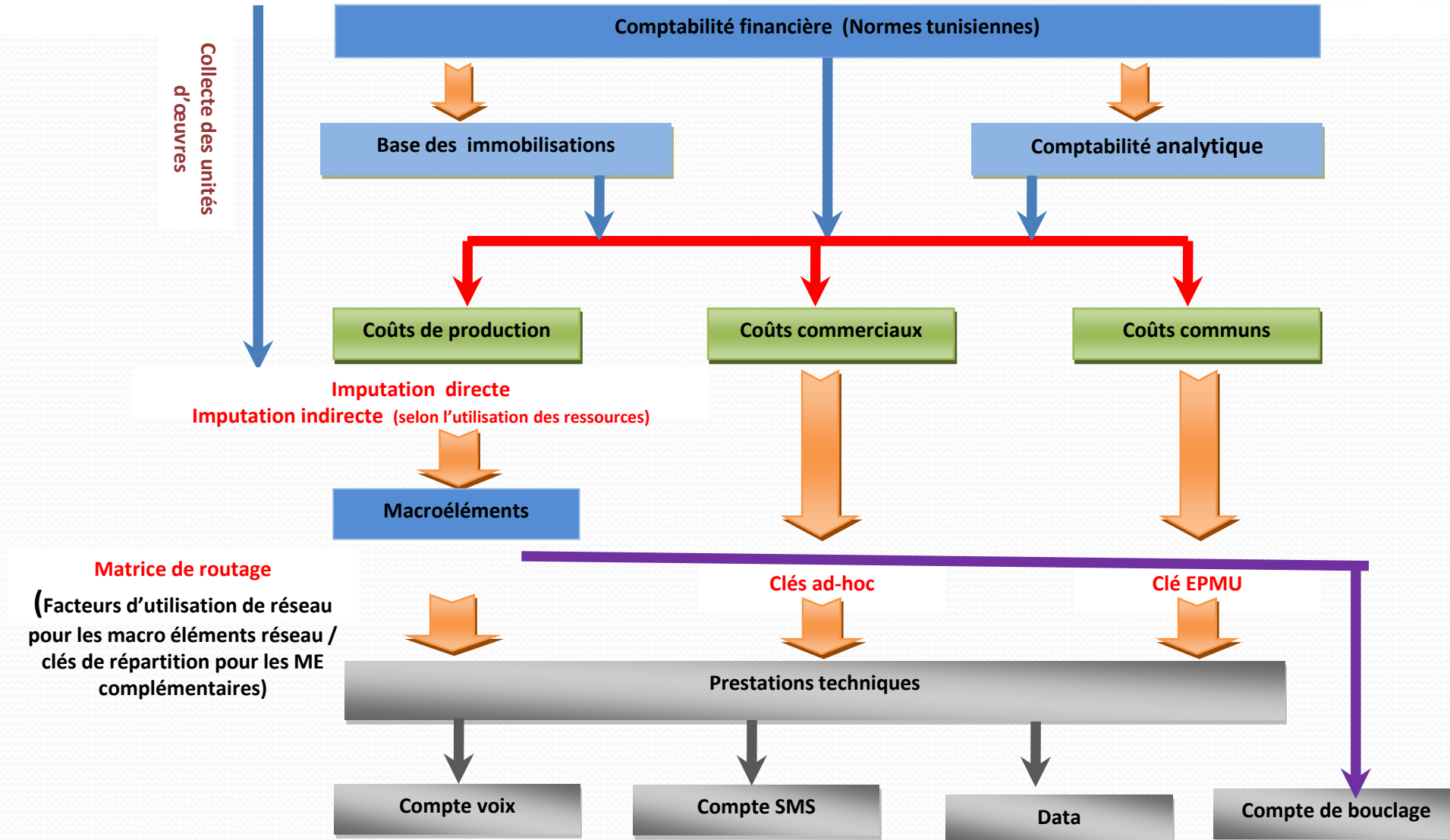
Passage de la comptabilité financière (ou de la comptabilité dédiée pour l'activité du réseau mobile) à la comptabilité analytique.

Passage de la comptabilité analytique à la comptabilité réglementaire.

### 3. Expérience Tunisienne: Outils de détermination des coûts



#### 3.7 Allocation des coûts et des revenus: Etapes de formation des comptes individualisés





**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**